

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés à cet effet par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT en deux exemplaires à _____ ce _____ jour de _____ 1979, en français et en anglais, chaque texte faisant également foi.

POUR LE GOUVERNEMENT DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:

POUR LE GOUVERNEMENT
DU CANADA: